

GRUPE ROY SANTÉ LAURÉAT DU PRIX EXCELLENCE

« EN SOINS ET SERVICES AEPC 2020 »

Montréal,
23 juin 2022

Le Groupe Roy Santé est depuis le 9 juin dernier lauréat du Prix 2020 « En soins et services AEPC », grâce à son programme « Musique personnalisée pour lutter contre les SCPD¹ ». Ce prix a été décerné par l'Association des établissements privés conventionnés. Cette remise a été différée du fait de la pandémie.

Le Prix AEPC de l'excellence en soins et services récompense un établissement privé conventionné (EPC) qui s'est illustré par la qualité remarquable des soins et des services qu'il offre quotidiennement à ses résidents ou usagers, démontrant ainsi que l'EPC adhère à une philosophie de gestion où le résident/usager est au cœur de ses actions.

Ce prix honorifique vise à souligner le travail remarquable qui se fait en établissement afin de personnaliser et d'ajuster les soins et services aux besoins des résidents ou des usagers dans le but de créer de réels milieux de vie.

Le programme de musique personnalisée a pour objectif d'offrir des séances d'écoute musicale aux résidents ciblés, dans le but de prévenir et de réduire les symptômes comportementaux et psychologiques liés à une démence, autrement que par l'utilisation de médicaments. La musique proposée est adaptée aux goûts des résidents et elle doit être significative par rapport à leur histoire de vie.

Les effets recherchés sont de stimuler positivement le résident, de diminuer l'anxiété, de prévenir l'agitation et les symptômes dépressifs, et de faciliter le déroulement des différentes activités de la vie quotidienne tel que certains soins. Une fois la musique identifiée, elle est diffusée à l'aide de casques d'écoute, pour les résidents qui les tolèrent, ou sur de petits haut-parleurs pour les autres, afin d'optimiser la stimulation de la région cérébrale touchée par l'utilisation de ce médium thérapeutique.

Marie-France Goyette (Directrice générale du Groupe Roy Santé) conclue :

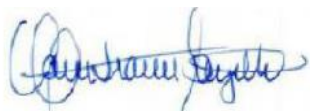
« Une pratique qui a été initiée il y a déjà quelques années, par des gens passionnés et engagés, afin d'offrir une alternative très adaptée et personnalisée avec l'intention de faire une réelle différence dans le quotidien de ces personnes âgées qui ont besoin de nous, notamment, pour atténuer leur SCPD.

Au nom de toutes les personnes qui ont accès à cette belle initiative grâce à vous, je vous adresse des remerciements inestimables. Oui, avec de telles initiatives, vous faites une réelle différence!

En tant que directrice générale, je souhaite vous témoigner toute ma reconnaissance pour cet engagement renouvelé que vous témoignez jour après jour « Sur la route de l'Excellence ! »

Une autre belle reconnaissance qui donne une fois de plus tellement de sens à notre quotidien.

À mon tour, je vous offre mon engagement pour vous soutenir dans le développement de telles initiatives pour le bien-être des résidents. »



Marie-France Goyette
Directrice Générale

¹ SCPD : Symptômes comportementaux et psychologiques de la démence